

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL 2026**

N° 2026 037

L'An Deux mille vingt-six, le 1er avril à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 26 mars 2026, sous la Présidence de Madame Florence MARMONIER, Maire

Présents : Florence MARMONIER, Perrine AUFRERE, Alexandre DUNAND, Ludovic DEVERGNES, Julie PERRIN, Thierry RUFFIER DES AIMES, Thierry RUFFIER LANCHE, Delphine PEPEY, Marion DRAPERI, Amaury BURDET, Floriane PARISSSE, Françoise VILLARD, Vincent RUFFIER DES AIMES

Absents : Jean-Max DESCHAMPS-BERGER (pouvoir donné à Florence MARMONIER) Valérie TRAVERS (pouvoir donné à Perrine AUFRERE)

Nombre en Membres :	13
En exercice :	15
Suffrages exprimés :	15
Votes pour :	15
Votes contre :	00
Ne prend pas part au vote :	00

Objet : Désignation d'un correspondant défense

Madame le Maire informe l'Assemblée que depuis 2001 et la professionnalisation de l'armée, chaque Conseil Municipal doit porter désignation d'au moins un Conseiller Municipal en charge des questions de défense, dans un souci de renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées par le développement des réserves opérationnelles et citoyennes, ce Conseiller ayant vocation à devenir, à cet effet, un interlocuteur privilégié.

Elle demande donc au Conseil municipal de désigner un correspondant défense, qui sera immédiatement installé dans ses fonctions.

Se porte candidat : Ludovic DEVERGNES

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal

- DÉSIGNE, en tant que "correspondant défense" de la commune de Champagny en Vanoise: M. DEVERGNES Ludovic celui-ci est immédiatement installé(e) dans ses fonctions.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Perrine AUFRERE**

MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE



SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

13 AVR. 2026

RECEPISSE